

## EDITO

« Nous voilà à la porte de l'été, le renouveau de la nature nous a permis d'apercevoir, dans la cour de l'école, des fraisiers plantés par nos élèves.

Qui sait, on ne sait jamais on pourrait faire ce fameux gâteau, avec la récolte de l'école, dont la recette se trouve dans le FIL de ce mois.

Toutes les fêtes sont à l'honneur : fête du foot au Fautre, fête de la musique sur la place du village, une histoire racontée en kamishibai à la bibliothèque et le concours de pétanque officiel en doublette et tripléte,... Que des bons moments en perspective.

Il est important de respecter quelques règles de bon sens, les élèves de l'école ont fabriqué de merveilleux cendriers, ainsi que des dessins fantastiques qui se trouvent juste au-dessus des cendriers, pour récupérer les mégots et en faire, du moins je l'espère, du mobilier urbain. Donc il est nécessaire d'utiliser les cendriers au maximum et de les remplir, je compte sur vous, mais seulement de mégots bien sûr.

Aussi ne pas oublier les fameux moustiques tigres présents sur notre commune, donc attention, éviter la rétention d'eau.

Nous devons être aussi vigilants à notre consommation d'eau, économisons la source de la vie car la sécheresse veille !

Les travaux du cimetière ont repris, la pénurie de matériaux a joué un tour à notre planning, mais c'est reparti.

N'oubliez pas pour les déplacements, un nouveau moyen la NAVETTE L'VA est en service, consultez les lieux et les horaires car cette navette peut vous donner un sérieux coup de pouce dans vos déplacements.

Il est temps de vous souhaiter un merveilleux mois de juin, le mois qui nous annonce l'arrivée des beaux jours.»

Thierry SALLANDRE

## AGENDA

### JUIN

**Mercredi 1 de 10h à 12h** : Permanence SOLIHA à la mairie d'Echalas, renseignement gratuit sur les aides à l'amélioration de l'habitat (Tél. pour RV : 06 14 46 98 50)

**Mercredi 1 sur RV** : Permanence INFO ENERGIE à Condrieu (bâtiment Les Eclats face à la mairie), renseignement gratuit (Tél. 04 37 48 25 90)

**Mercredi 1 de 14h à 16h** : Permanence gratuite de l'architecte conseil du Parc du Pilat à Condrieu (Bâtiment Les Eclats face à la mairie /chaque 1er mercredi du mois) Tél : 04.74.87.52.01

**Vendredi 10 à 17h** : Histoire racontée en kamishibai à la bibliothèque (gratuit)

**Samedi 11** : Fête du foot organisée par l'ASQV FOOT au Fautre suivi d'un repas sur réservation

**Dimanche 12 de 8h à 18h** : 1<sup>er</sup> tour des élections législatives

**Samedi 18 à partir de 19h** : Fête de la musique par l'Association Culturelle (et repas sur réservation)

**Dimanche 19** : Fête des pères

**Dimanche 19 de 8h à 18h** : 2<sup>ème</sup> tour des élections législatives

**Lundi 13** : Pétanque concours officiel vétérans en tripléte mixte (réservé aux licenciés > 55 ans)

**Lundi 27** : Pétanque concours officiel vétérans en doublette (réservé aux licenciés > 55 ans)

### JUILLET

**Vendredi 1 de 16h30 à 19h** : Dernière permanence de la bibliothèque avant les vacances d'été.

**Vendredi 1 à partir de 17h** : Kermesse du Sou des Ecoles suivi d'un repas sur réservation

Vacances scolaires du mercredi 6/07 au jeudi 1/09 au soir

**Vendredi 8** : Caravan'Jazz et ludomobile (dès 17h) devant la mairie.

## ACTUALITES

Retrouvez les actualités du village sur la page Facebook « Les Haies » :

<https://www.facebook.com/leshaies69420/>

Lecture libre sur internet sans création de compte Facebook.



Rejoignez-nous sur  
**facebook**

### Mairie des HAIES

450, rue des Champs Blancs

69420 LES HAIES

Tél : 04.74.56.89.99

mail : [mairie@leshaies.fr](mailto:mairie@leshaies.fr)

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi de 13h30 à 17h

Le mardi de 8h30 à 12h

Le mercredi de 13h30 à 17h

Le vendredi de 16h30 à 19h (permanence du maire et des adjoints)

## INFO MAIRIE



### Investissement :

La commune a un projet d'investissement important : agrandissement du cimetière, mise aux normes de la cantine scolaire, isolation de tous les bâtiments communaux, création d'une chaufferie bois pour alimenter en chauffage les bâtiments communaux, et le remplacement des éclairages publics.

Tous cela ne pourrait se faire sans l'accompagnement de l'Etat, la Région ainsi que du Département.

Nous sommes accompagnés par notre syndicat, le SYDER, pour la création et l'exploitation de la chaufferie bois.

### Fonctionnement :

Evidement les dépenses de fonctionnement vont augmenter, énergies, évolution du coût de l'indice de la fonction publique, coût des matières premières, mais nous allons tenir les cordons de la bourse.

### Conclusions :

Nous mettrons tout en œuvre pour maîtriser la pression fiscale, cependant des modifications devraient avoir lieu sur vos feuilles d'impôts locaux et fonciers.

La réforme sur la taxe d'habitation a été mise à mal suite à une question prioritaire de constitutionnalité auprès du conseil constitutionnel.

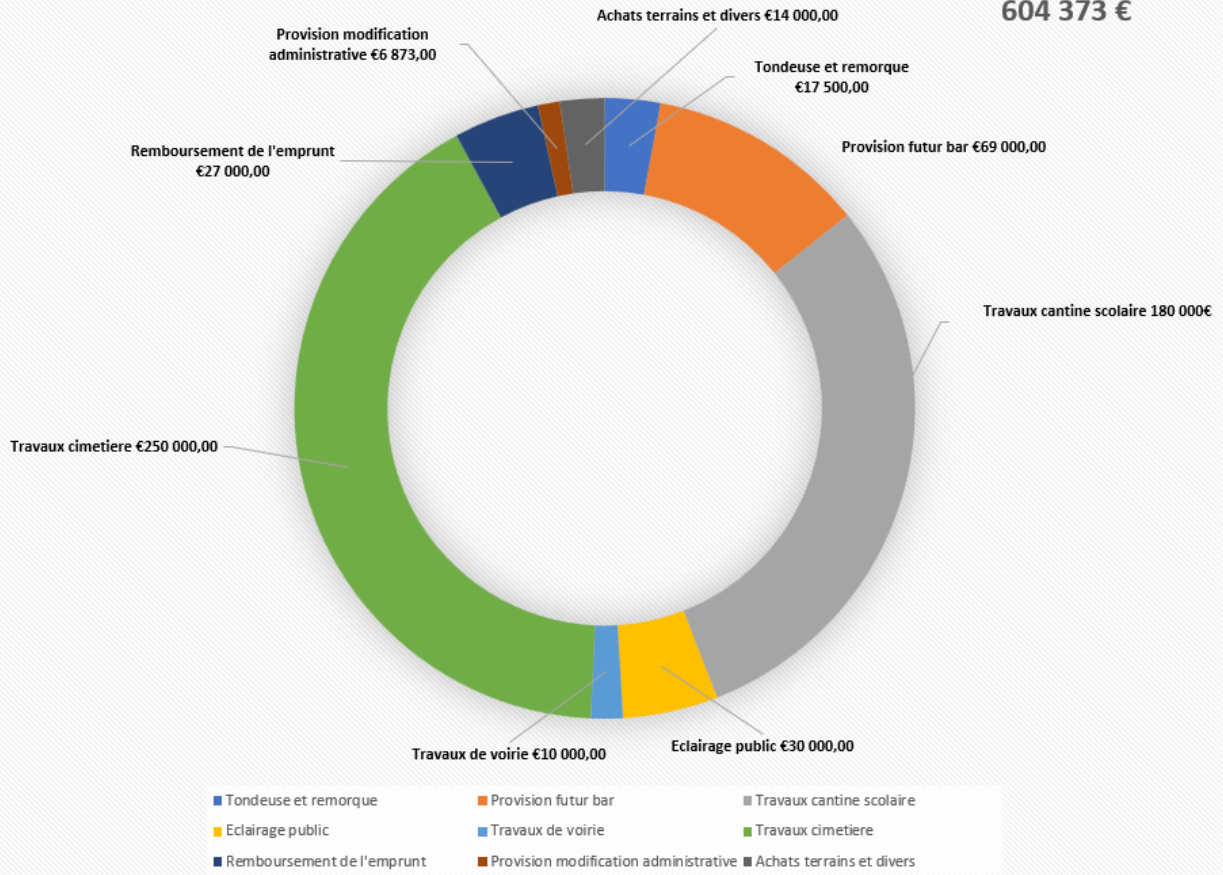
Donc des modifications sur les parts syndicales et communales devraient avoir lieu dues à la modification de cette réforme.

Une attention particulière, la commune devrait emprunter pour pouvoir effectuer l'ensemble des projets mais dans des conditions raisonnables, bien sûr.

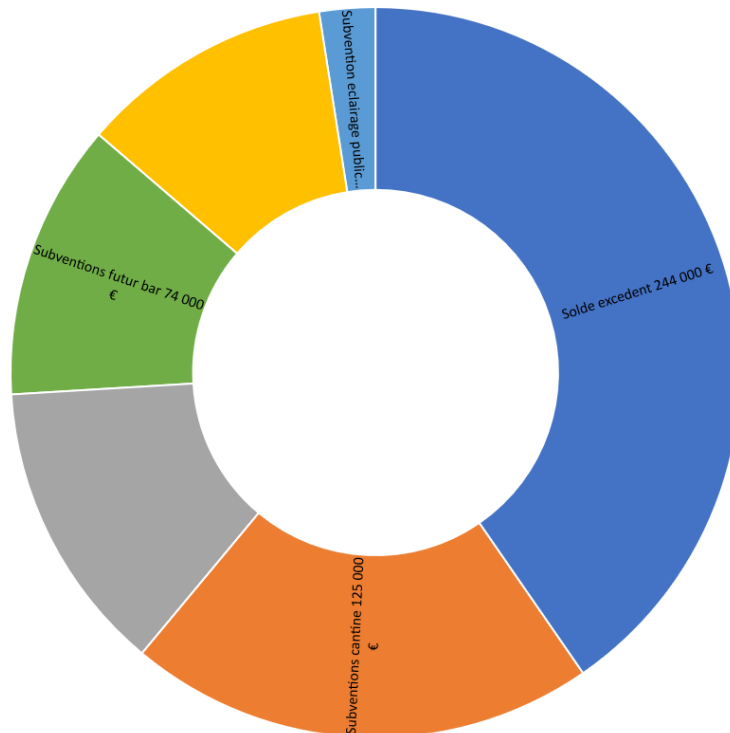
Cependant il est important de prendre en compte l'évolution de l'inflation qui pourrait mettre à mal notre programme d'investissement et la bonne tenue de notre budget de fonctionnement.

## BUDGET PRIMITIF 2022 D'INVESTISSEMENT

### Investissement Dépenses 604 373 €

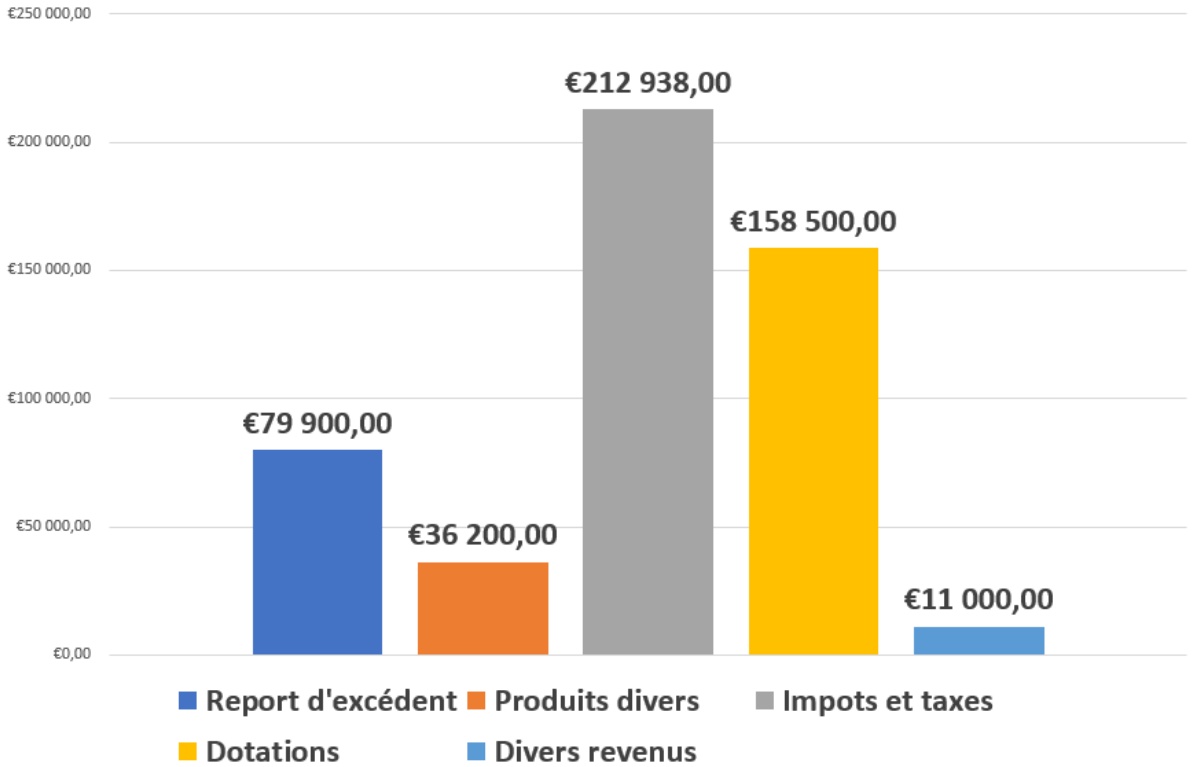


### Investissement Recettes 604 373€

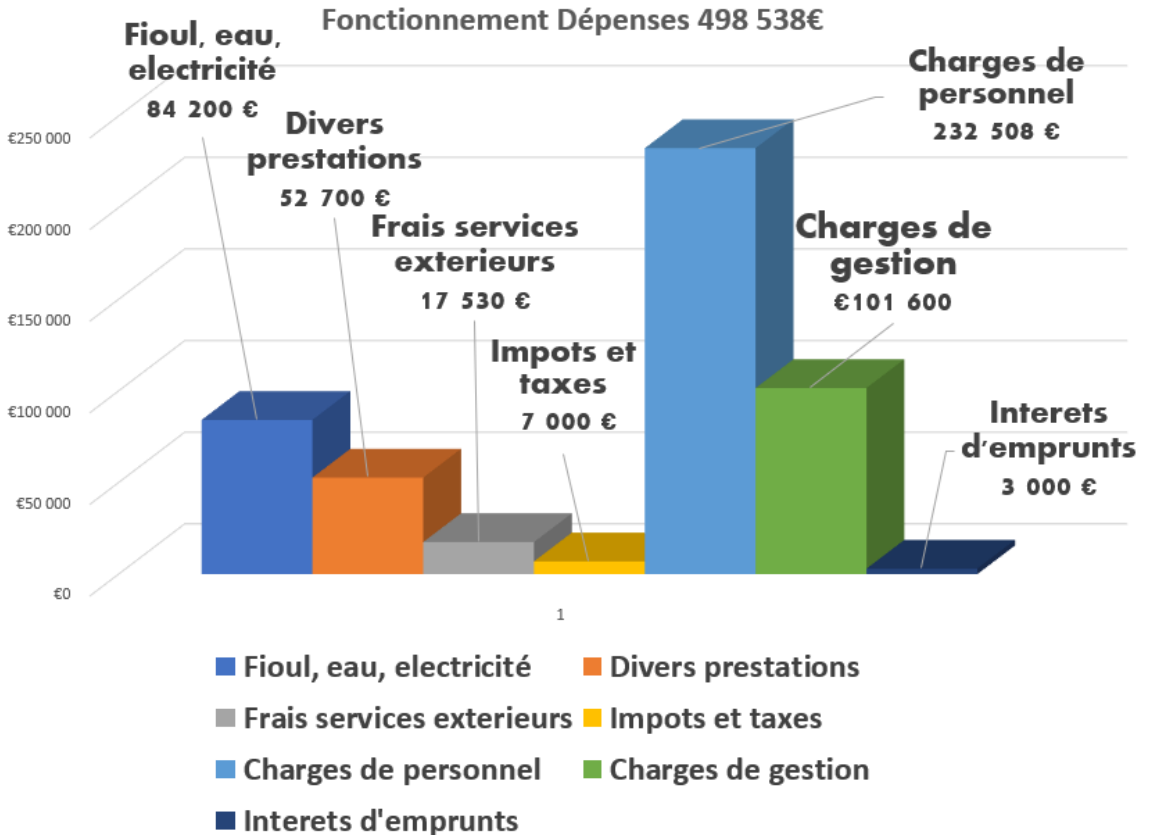


**BUDGET PRIMITIF 2022 DE FONCTIONNEMENT**

**Fonctionnement Recettes 498 538€**



**Fonctionnement Dépenses 498 538€**



## AVANCEMENT TRAVAUX EXTENSION DU CIMETIERE

Les travaux d'extension du cimetière ont été interrompus, comme prévu au planning, pendant une période de 6 semaines, le temps d'attente pour la préfabrication des murs de soutènement en béton en forme de L. Le chantier a redémarré le 23/05 avec le déploiement d'une grue pour la pose de ces murs.

La fin de la tranche ferme est prévue vers le 15 juillet.

Pour rappel :

Montant des travaux 129 313,85 €HT

Travaux réalisés par l'entreprise CHAZAL à ST PRIEST.

Délai des travaux terrassements généraux - VRD - maçonnerie :  
4 mois de travaux

Délai des travaux de revêtement de sol : 1 mois

L'option 1 a été votée en conseil municipal le 22/04/2022 :

Montant des travaux espaces verts + mobilier : 60 087,03 €HT

Délai de réalisation : juillet à novembre 2022



## TRI DES TEXTILES

Une nouvelle borne d'apport a été installée près du cimetière pour la valorisation des vêtements, du linge de maison et des chaussures (liées par paire) que vous ne voulez plus pour leur donner une seconde vie.

**Quelques consignes pour bien trier les textiles :**

- Les articles doivent être propres et secs et mis dans un sac bien fermé, de 30 litres maximum.
- Veiller à toujours bien fermer les sacs (pour ne pas qu'ils se salissent, ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons).
- Les oreillers, traversins, couvertures et couettes ne sont pas acceptés.
- Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être abîmés, mouillés ou souillés donc non valorisables.



## INSCRIPTION REGISTRE CANICULE

Les personnes âgées ou handicapées isolées recensées par les mairies sont l'objet d'une attention particulière (conseils de prévention, interventions téléphoniques ou à domicile).

Il importe donc qu'elles aient été préalablement enregistrées auprès de leur Mairie.

L'inscription sur le registre canicule de la Mairie est volontaire et facultative. Elle peut être réalisée par la personne elle-même ou par un représentant légal, à défaut, un tiers (médecin, service d'aide à domicile, famille, voisin...).

**RECOMMANDATIONS en cas de forte chaleur :**  
s'hydrater régulièrement, limiter les efforts, éviter de sortir si ce n'est pas indispensable ou le faire aux heures fraîches, protéger son habitation en fermant les volets, surveiller les personnes fragiles (enfants et personnes âgées)  
En cas de malaise, appeler le 15.

Pour toute information : Sur internet : <https://www.gouvernement.fr/risques/canicule>

**LA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE  
D'INFORMATION « CANICULE »**

**0800 06 66 66**

Appel gratuit entre 9h et 19h  
depuis un poste fixe

© 2022 Mairie de Saint-Priest

## ELECTIONS LEGISLATIVES 2022

Les élections législatives se tiendront les dimanches 12 et 19 juin 2022.

### EN CAS D'EMPECHEMENT : LE VOTE PAR PROCURATION

Tout électeur qui le souhaite peut exercer son droit de vote par procuration en confiant à un tiers inscrit sur les listes électorales, le soin d'exprimer son vote.

À NOTER : Depuis le 1er janvier 2022, le mandataire peut être un électeur inscrit sur les listes électorales de la commune ou sur celles d'une autre commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

La procuration peut être établie soit :

- sur le service <https://www.maprocuration.gouv.fr>
- via le formulaire (CERFA 14953\*03) disponible sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>

à remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, la date de naissance de la personne ainsi que son numéro d'électeur (NNE) inscrit sur la carte électorale, à la Gendarmerie ou dans un Commissariat.

La personne à qui vous donnez votre procuration ne doit pas posséder plus d'une procuration établie en France ou plus de deux faites depuis l'étranger.

Vous devez indiquer l'élection, sa date, et si la procuration concerne le 1er tour, le 2ème tour ou les 2 tours ou si c'est une personne différente pour chaque tour.



## PROGRAMMATION DES ATELIERS NUMERIQUES GRATUITS A LA MÉDIATHÈQUE D'ECHALAS

-> Le numérique pour les JUNIORS :

**Mercredi 8 juin de 10h à 11h30**

Donne vie à tes coloriages : une introduction à la réalité augmentée pour les enfants de 4 à 7 ans (prévoir feutres ou crayons de couleurs).

**Mercredi 15 juin de 10h00 à 11h30**

Scratch.jr : un apprentissage ludique de la programmation pour les enfants de 4 à 9 ans.



-> Ateliers et sensibilisations pour les ADULTES :

**Jeudi 9 juin de 10h à 12h**

Mon beau CV : comprendre comment structurer et rédiger votre CV.

Prérequis : savoir se servir d'un ordinateur et avoir quelques notions de traitement de texte.

**Samedi 11 juin de 10h à 11h30** (Mairie Echalas)

Le numérique en famille (2) : prévenir les mésusages du numérique de vos enfants.

**Jeudi 23 juin de 10h à 12h**

France Connect : Se connecter facilement à divers services de l'administration.

Prérequis : Savoir remplir un formulaire / Avoir un compte sur un des cinq services clés\* / Avoir une boîte mail.

Informations et inscriptions auprès de Fabrice DEAS : 06 71 59 79 99.

Votre conseiller numérique reste à votre service ponctuellement pour vous accompagner dans vos usages numériques quotidiens : démarches administratives, prise en main d'un ordinateur, d'un téléphone ou d'une tablette.

\* impots gouv, ameli, mobileconnect et moi, msa, identité numérique la poste.

**NOUVEAUTÉ**

# INFO VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION

## LE TRANSPORT A LA DEMANDE PREND UN COUP DE JEUNE ET DEVIENT LA NAVETTE L'va

Depuis le 25 avril et pour le prix d'un ticket de bus soit 1,20 €, profitez de plus d'horaires et plus de points desservis sur toute l'Agglo...

La Navette L'va est un vrai complément aux lignes régulières (les transports scolaires peuvent être empruntés par les habitants dans la limite des places disponibles), elle vous connecte toute l'année et facilement aux lignes de bus, à différents points d'intérêts (zones d'activités, zones de commerces, marchés, pôles médicaux) et aux gares du territoire.

Destinations possibles grâce à la nouvelle Navette L'va :  
<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/.../navette.../>

**Navette L'va**  
adaptée à mon quotidien



### POUR RESERVER VOS TRAJETS :

- Sur internet : [lvabus.com](http://lvabus.com)
- Par email à [lvassurdemande@ratpdev.com](mailto:lvassurdemande@ratpdev.com)
- Par téléphone au 0810 414 909 (0.05 € / appel + prix de l'appel) du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h



La réservation obligatoire se fait au plus tard à 17h la veille du trajet à effectuer (vendredi soir pour le lundi suivant).

Plus d'info : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/deplacements/transport-en-commun/navette-lva/>

### LES HAIES Zone Rive Droite Rhône

#### Points d'arrêts de la Navette L'va sur la commune (montée et descente) :

Le Pilon	Le Remillat	Le Bourg	Le Rappart
Godard	La Casson	Baronnière	Le Lansolat
Rey	RD59 - Les Acacias	Croix Régis	

### Horaires de la Navette L'va

Pour aller et revenir des établissements de santé, des zones d'activités, des commerces/marchés et des gares accessibles depuis les communes de la zone Rive Droite Rhône.

Les horaires indiqués ci-dessous sont les mêmes pour la descente et la montée.

#### Établissements de santé – Du lundi au samedi

	Clinique Trénel (Sainte Colombe)	8h35	10h36	12h06	13h36	15h06	18h
	Hôpital de Condrieu	9h10	11h10	13h10	15h40	17h	

#### Zones d'activités – Du lundi au vendredi

	ZI Loire-sur-Rhône/Saint-Romain-en-Gal	7h32	9h02	13h	17h28	18h28
--	--	------	------	-----	-------	-------

#### Commerces et Marchés – Du lundi au samedi (sauf marchés)

	Centre-ville de Vienne (Jeu de Paume)	10h45	13h45	14h45	16h	
	Centre-ville de Vienne (Gare)	7h15	8h45	13h15	17h45	18h45
	Marché de Vienne (le samedi)	7h15	8h45	9h30	12h	13h15
	Marché de Condrieu (le vendredi)	9h	11h15			

#### Gares - Du lundi au samedi

	Gare de Vienne	7h15	8h45	13h15	17h45	18h45
--	----------------	------	------	-------	-------	-------

# INFO VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION

## Piscine de Loire-sur-Rhône



- Lundi : 12h-13h / 17h-20h
- Mardi : 12h-13h30 / 16h15-20h
- Mercredi : 11h30-18h30
- Jeudi : 12h-13h30 / 16h15-20h
- Vendredi : 11h15-13h / 16h15-18h
- Samedi et dimanche (à partir du 18/06) : 10h-18h30

## Horaires d'ouverture des piscines

Période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2022 et jours fériés concernés

🕒 Horaires d'ouverture aménagés jeudi 26 mai (Ascension) et lundi 6 juin (lundi de Pentecôte) : 9h30-12h15

## Renseignement et réservation :

Tél. : 04 72 24 06 23

**INFO → ÉNERGIE**  
AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

VOUS FAITES LE BON CHOIX

**CONFÉRENCE**  
AIDES FINANCIÈRES  
À LA RÉNOVATION

Événement financé par  
**Vienne Condrieu**  
Agglomération

**Mardi 7 Juin 2022 18h**

## Aides financières pour les particuliers

*Des projets de rénovation, de construction, ou un changement de système de chauffage ?*

**PONT-EVÊQUE, Salle des fêtes**

INSCRIPTION au 04 76 14 00 10 ou [www.infoenergie38.org](http://www.infoenergie38.org)

Le service Info Energie est mis en oeuvre par






## Pour le paiement des impôts, des factures publiques locales et des amendes

Dans les centres des Finances publiques du Rhône

**A partir du 1<sup>er</sup> juin 2022, paiement uniquement par carte bancaire**



### Chez un buraliste partenaire

Si votre document comporte un QRcode   
et la mention « payable auprès d'un buraliste »


**Paiement en espèces ou par carte bancaire**



Retrouvez la liste des buralistes partenaires agréés  
sur le site [www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite](http://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite) :




### Sur internet :

- impôts : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) 

- factures publiques locales : [www.payfip.gouv.fr](http://www.payfip.gouv.fr)



- amendes : [amendes.gouv.fr](http://amendes.gouv.fr) 

## Du côté de l'école...



### UN JARDIN PEDAGOGIQUE A L'ECOLE

Fin mars, tous les élèves de l'école ont démarré un jardin potager dans la cour, accompagnés par deux bénévoles, une habitante et une enseignante retraitée qui a enseigné au village, merci à elles.

Cette animation fait partie du projet d'école sur l'alimentation, de la graine à l'assiette.

Ainsi les enfants ont découvert les joies du jardinage :

- ◆ Ils ont gratté la terre.
- ◆ Ils ont semé des salades, des radis, des petits pois, des carottes...
- ◆ Ils ont repiqué des fraisiers.
- ◆ Ils ont planté des pommes de terre.
- ◆ Ils ont paillés leur semis et les arrosent.

Au préalable, la mairie a installé 6 carrés potagers dans la cour ainsi qu'un récupérateur d'eau de pluie pour assurer l'arrosage des plantations.



### UN COMPOSTEUR A L'ECOLE

Les enfants ont retenu la formule = vert + marron + air = compost !

Début avril, les élèves de CM1-CM2 ont reçu la visite de Quentin, maître composteur au service Environnement de Vienne Condrieu Agglomération.

Ainsi ils ont été sensibilisés aux déchets de nos poubelles et les solutions qui existent pour limiter le gaspillage et réduire les déchets comme le tri du verre, du papier, du carton, des emballages, du textile ainsi que le compostage.

Le 15 avril, Quentin et les élèves ont mis en place 2 bacs à compost dans la cour de l'école, près du jardin pédagogique :

- Un bac pour les déchets verts de la cantine (riches en eau et en azote). 🍌 🍄
- Un bac pour les déchets bruns 🍃 (matières sèches comme les feuilles et branches broyées) permettant l'aération de l'humus.

Depuis, régulièrement les enfants amènent les restes de cantine (épluchures des fruits et légumes, coquilles d'oeufs, restes non carnés...) dans un bio seau et alimentent le bac de déchets verts en prenant soin de mettre des matières brunes pour moitié et remuent le compost.

- ◆ Les organismes vivants, décomposeurs et champignons feront le travail de décomposition. Il faut compter plusieurs mois pour que le compost soit prêt.
- ◆ L'an prochain, Quentin reviendra pour récolter le compost avec les enfants et ainsi fertiliser au printemps prochain leurs carrés potagers voisins.
- ◆ C'est l'occasion de mettre en pratique le recyclage des biodéchets et d'observer le cycle naturel du déchet compostable et sa réutilisation en fertilisant naturel et gratuit pour le jardin.
- ◆ Ce projet favorisera la réduction et la valorisation des déchets engendrés par la cantine.

🙏 Projet réalisé conjointement avec les enfants et enseignantes de l'école, la cantine, la mairie et l'Agglo qui a fourni gratuitement les composteurs et assure le suivi du projet.

🙏 Une belle initiative éco responsable partagée ! Bravo à toutes et tous !

## JEUNESSE

### CENTRES DE LOISIRS

Dès lors que votre enfant est scolarisé (3 ans), il peut fréquenter l'un des 6 accueils de loisirs alentours sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération (Ampuis, Condrieu, Echalas, Loire sur Rhône, St Colombe et Trèves) selon les âges d'accueil des centres pour les vacances scolaires.

- Accueil de loisirs d'AMPUIS : Tél 04.74.56.15.70
- Centre de loisirs de CONDRIEU : Tél 04.74.56.61.06
- Centre de loisirs « La Rose des Vents » à ECHALAS : Tél 04.72.24.58.76
- Accueil de Loisirs « La Passerelle » à LOIRE SUR RHONE : Tél 04.78.07.08.01
- Centre de loisirs « Les Petits Futés » à ST COLOMBE : Tél 06.63.82.04.70
- Centre de loisirs de TREVES : Tél 04.72.24.91.12

### ANIM JEUNES (11-17 ans) - Point Information Jeunesse (PIJ)

Toutes les informations sont sur le portail famille <http://cc-regiondecondrieu.portail-defi.net/> (programme, inscription en ligne, dossier d'adhésion, paiement des factures).

Le programme complet des Anim Jeunes d'été sera en ligne sur le portail famille courant juin.

Les liens pour nous suivre et nous contacter :

<https://www.facebook.com/PIJ-de-la-R%C3%A9gion-de-Condrieu-156864631053206/>

Facebook Promeneur du Net : <https://www.facebook.com/sophie.pij.7>

Contact :

Tel. : 04.87.59.00.01

Mail : [animjeune@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:animjeune@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

Service Anim Jeunes

Maison des Services Publics à Condrieu

1 place des droits de l'Homme



## ASSOCIATIONS



### FETE DU FOOT 2022 – Anniversaire 50 ème saison

Samedi 11 juin à partir de 15h – Complexe du Fautre

Matches et jeux de football ouverts à toutes et tous (et tout âge !)

Buvette sur place toute la journée

**Le soir apéritif et repas** – Poulet Basquaise, fromage, Dessert 14€ par pers (10 € pour les moins de 12 ans)

Réservation avant le 1<sup>er</sup> Juin par sms (Nom + nb de repas adultes/enfants)

06 98 42 64 37 (Longes) 06 87 13 71 19 (Trèves et autres communes)

06 61 71 09 79 (Les haies)



## MERCI LES JARDINIERS !



Mi mai, les bénévoles de l'association Les Haies en Fleurs ont planté les massifs au village pour la palette estivale.

Les habitants et amoureux de nature apprécieront ces massifs qui ne demandent qu'à s'étoffer pour nous offrir de belles couleurs.

Merci à tous les bénévoles qui oeuvrent de près ou de loin et qui ont à cœur d'embellir notre cadre de vie !

Planter, pailler, arroser, piocher, désherber...sont leurs actions quotidiennes et nous pouvons les féliciter.



L'ASSOCIATION  
CULTURELLE DES  
HAIES



ET



L'HARMONIE DES  
ENFANTS DE  
L'OZON



FÊTENT LA  
MUSIQUE!

SAMEDI 18 JUIN

SUR LA PLACE DU VILLAGE DES HAIES, SOUS LES ÉTOILES

REPAS À PARTIR DE 19H ET CONCERT À 20H30

REPAS

COUSCOUS + TARTE : 12€

(SUR RÉSERVATION AVANT LE 11 JUIN)

À PARTIR DE 19H

CONCERT

À PARTIR DE

20H30

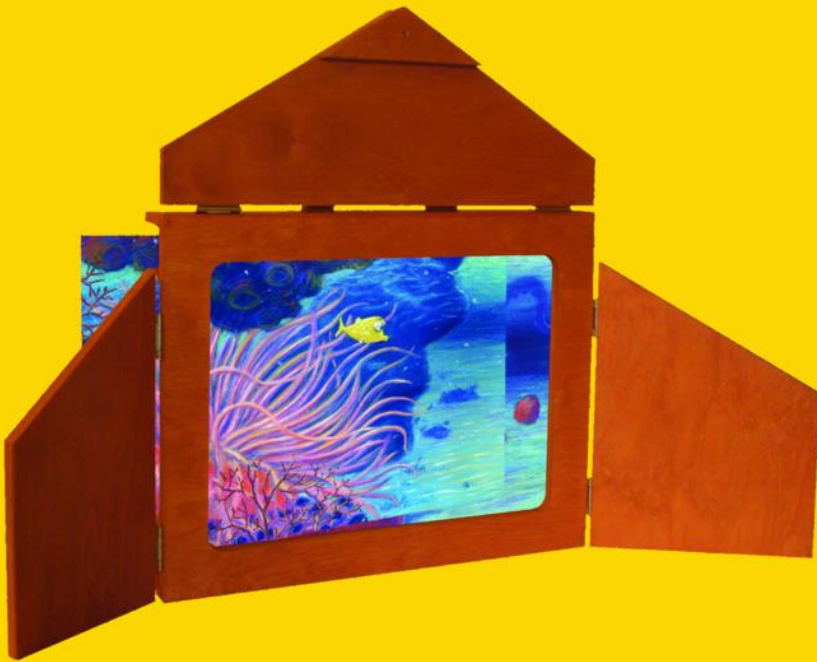
ENTRÉE LIBRE

BUVETTE SUR PLACE

Inscriptions pour le repas : [culture.leshaies@gmail.com](mailto:culture.leshaies@gmail.com) ou 06 24 86 96 82

# Lecture de Kamishibai

## Histoires et Contes



**Le vendredi 10 juin à 17h,  
les bénévoles de la bibliothèque des Haies  
vous proposent de venir écouter une histoire racontée en  
Kamishibai, petit théâtre japonais, de tradition ancestrale.**

**Venez découvrir avec vos enfants cette façon de raconter !  
Animation gratuite.**

La bibliothèque a désormais sa page Facebook :

<https://www.facebook.com/Biblioth%C3%A8que-des-Haies-103525125671909/>



# LES HAIES

## Vendredi 1 juillet 2022

# KERMESSE

**KERMESSE** A partir de 17h00

Jeux gratuits  
pour les  
enfants !!



**REPAS sur place à partir de 19h30**

Réservation des repas jusqu'au 24 juin

**Menu à 12 €**  
Poulet Massada / Paella  
Rigotte  
Fruit

**BUVETTE**



Sou des écoles des Haies



**Bon de  
Commande**  
Vente au profit  
du Sou des Ecoles  
Des Haies

NOM Prénom :

.....



Plat	Nb repas	
	Sur place	A emporter
Poulet Massada	.....	.....
Paella	.....	.....
<b>NB TOTAL REPAS</b>	.....	..... €

A déposer **jusqu'au 24 juin** dans la boîte aux lettres du Sou (à l'école)  
Règlement par chèque à la commande à l'ordre du Sou des Ecoles des Haies

## VIGILANCE SECHERESSE : LES BONS GESTES

Compte tenu de la situation déficitaire de la ressource en eau pour la saison, le préfet du Rhône a décidé de placer l'ensemble des masses d'eau souterraines du département du Rhône et de la Métropole de Lyon en situation de vigilance sécheresse, depuis le 29 avril dernier.

Que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau, les nappes ou les réseaux publics de distribution, chaque citoyen doit être vigilant et adopter les bons réflexes pour une gestion économe de l'eau, afin d'éviter de porter atteinte à ce bien précieux pour tous les usagers.

Plus d'info : <https://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-developpement-durable-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse>



### Mesures de restriction à respecter dans le Rhône

Usages d'agrément

#### VIGILANCE

#### ÉCONOMIES VOLONTAIRES

Gestes Éco-citoyens



Limiter l'arrosage en plein jour



Limiter le nettoyage des façades, des voitures, voiries publiques et privées



Limiter le remplissage des piscines et le fonctionnement des fontaines à circuit ouvert



Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages domestiques et professionnels sur le site internet du Rhône

<http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-developpement-durable-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse>

## L'AMBROISIE : UN ENJEU DE SANTE PUBLIQUE

L'ambroisie est une plante invasive capable de se développer dans de nombreux milieux. Le pollen, émis en fin d'été, est très allergisant. C'est également une menace pour l'agriculture et la biodiversité. L'ambroisie, un problème de santé individuelle ET publique. (20 % de la population allergique en Rhône-Alpes). Il revient à chacun d'entre nous de participer à la lutte.

### Que faire si je vois de l'ambroisie ?

Chez moi : je l'arrache, de préférence avec des gants.

Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je les arrache, de préférence avec des gants.

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup, je signale la zone :

- à la mairie de la commune sur laquelle l'ambroisie est présente
- par courrier électronique à [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)
- par téléphone au 0 972 376 888
- grâce à la plateforme SIGNALEMENT-AMBROISIE : <http://www.signalement-ambroisie.fr/index.html>



### Les techniques de gestion de l'ambroisie :

Pour prévenir l'apparition de l'ambroisie dans votre jardin, aménagez le rapidement (couvert végétal ou paillis). Si l'ambroisie apparaît, le mieux est d'agir avant la floraison et bien sûr sans pesticide par : binage, arrachage, fauchage, broyage, désherbage thermique... Attention il faut surveiller les éventuelles repousses.

**Vienne Condrieu Agglomération** entreprend des actions de lutte contre l'ambroisie :

- La coordination et l'accompagnement du réseau des référents communaux ambroisie
- Un travail avec la Chambre d'Agriculture pour accompagner les intervenants agricoles
- Le développement d'actions de sensibilisation en direction du grand public
- Un plan de gestion sur les bords de routes communales (végétalisation, fauchage raisonné et spécifique, arrachage)

+ d'info : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/ambroisie/>

## PRÉVENTION TIQUES



Les Tiques, présentes partout en France, peuvent être porteuses de nombreuses maladies graves et invalidantes (Borréliose de Lyme, Bartonella, Babésia, Anaplasmose, Fièvre Q, Rickettsies, Encéphalite à tiques...).

### Pour éviter d'être contaminé :

Protégez-vous en portant des vêtements longs, des chaussures fermées, des chaussettes au-dessus du pantalon, un bonnet ou chapeau. Utilisez des répulsifs (en vente en pharmacie) sur vous et vos animaux de compagnie. Évitez les hautes herbes et asseyez-vous sur un grand tissu clair. Inspectez votre corps, sans oublier le cuir chevelu.



### En cas de piqure

Vous devez extraire la tique au plus vite, sans l'écraser, uniquement à l'aide d'un crochet à tique (en vente en pharmacie).

Désinfecter ensuite et surveiller.

Si un érythème migrant apparaît (rougeur circulaire ou plaque s'étendant progressivement), ou si des symptômes se manifestent (maaise, fatigue, maux de tête, fièvre, douleurs musculaires ou articulaires...), consultez votre médecin au plus vite.

### LES BONS GESTES POUR RETIRER UNE TIQUE :

- Utilisez un tire-tique.
  - Ne mettez aucun produit avant l'extraction du parasite (ni éther ni huile car la tique va régurgiter le contenu de son estomac avant de se retirer donc risque d'infection).
  - Désinfectez la zone de morsure.
  - Notez la date de morsure et surveillez-vous pendant au moins 1 mois,
  - Le signe d'une infection est l'apparition dans les 3 à 30 jours après la piqûre d'une plaque rouge qui s'entend en cercle à partir de la zone de piqûre, puis disparaît en quelques semaines à quelques mois. Si c'est le cas il faut absolument aller voir son médecin.
- Un traitement à base d'antibiotiques pris rapidement peut stopper rapidement l'évolution de la maladie.

Plus d'infos : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/la-tique>





# CHECK LIST DES BONS GESTES

## Pour limiter les nuisances du moustique-tigre



### JE VIDE

chaque semaine tous les réceptacles d'eaux stagnantes, propres ou sales

- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Gamelles d'animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobiliers de jardin...



### JE COUVRE

de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire fin toutes réserves d'eau, petites ou grandes

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux.
- Regards.
- Fûts divers...



### JE JETTE

tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse, lieux propices à la ponte

- Déchets de chantier.
- Boîtes de conserve.
- Vieux pots de fleurs cassés...



### JE CURE

régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux

- Siphons d'éviers extérieurs et de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec grille.
- Gouttières, chéneaux...



### JE RANGE

autant que possible à l'abri de la pluie

- Outils de jardinage, brouettes.
- Seaux, arrosoirs, poubelles.
- Pneumatiques.
- Jouets...



### J'ENTRETIENS

régulièrement pour éviter le développement des larves

- Piscines.
- Bassins.
- Bornes d'arrosage...

## BONNES ASTUCES

- REMPLISSEZ VOS COUPELLES AVEC DU SABLE OU DES BILLES D'ARGILE.
- METTEZ DES POISSONS DANS VOS BASSINS D'AGRÈMENT, QUI CONSOMMERONT LES LARVES DE MOUSTIQUES-TIGRES.
- VENTILEZ POUR ÉLOIGNER LES MOUSTIQUES ADULTES.

PRIVÉ D'ACCÈS À L'EAU,  
LE MOUSTIQUE-TIGRE NE SE REPRODUIT PAS.

Découvrez toutes les astuces

#stopmoustique



# La recette au fil des saisons....

## Tiramisu aux fraises, une recette simple et gourmande !

### Ingrédients (6 personnes) :

- 500 g de fraises
- environ 200 g de sucre
- 250 g de mascarpone
- Boudoirs
- 4 œufs



### Préparation :

- Séparer les blancs des jaunes. Mettre les blancs dans un saladier et mettre au réfrigérateur. Mélanger les jaunes avec 100 g de sucre.
  - Une fois que les jaunes et le sucre ont blanchi ajouter le mascarpone et mélanger le tout jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de grumeaux.
  - Reprendre les blancs et y mettre une pincée de sel et les monter en neige. Mélanger les blancs au premier mélange (jaune-sucre-mascarpone) petit à petit avec une cuillère en bois.
  - Mélanger la moitié des fraises coupés en morceaux avec le reste du sucre et laisser mixer jusqu'à obtenir un coulis.
  - Tremper les boudoirs dans le coulis pour qu'ils soient imbibés puis les placer au fond d'un plat. Mettre un peu de coulis dans le fond avec les boudoirs.
  - Mettre le mélange de mascarpone sur le dessus.
  - Mettre les fraises en morceaux sur les boudoirs.
  - On peut répéter l'opération éventuellement. Décorer avec le reste de fraises.
- Vous pouvez remplacer le coulis par un sirop (bol d'eau froide avec 3 cuillères à soupe de Rhum), il ne faudra alors que 250 g de fraise.
- Vous pouvez aussi les présenter sous forme de verrine. Pour les boudoirs : les couper en petits morceaux et les mélanger à votre coulis de fraise et recouvrir de mascarpone. Avec cette recette vous pouvez réaliser environ 10 verrines.

Bonne dégustation !

**Vous aussi faites-nous partager vos recettes de saison en les transmettant à la  
mairie : [mairie@leshaies.fr](mailto:mairie@leshaies.fr)**